

Dom Bernard Botte
Louvain

Rome 2-6-1966

Mon Révérent Père,

J'ai reçu communication de votre lettre du 14 avril et je vous remercie des observations que vous avez bien voulu faire au sujet du Pontifical. Les questions que vous posez, je me les suis posées moi-même, et je crois bon de vous exposer - pourquoi je les ai résolues de la manière que vous savez.

1. Au sujet de la prière en forme de préface deux remarques.

a) Je ne crois pas que l'introduction Vere dignum soit due à une influence proprement gallicane, laquelle représenterait une tradition plus ancienne. Si on suit l'évolution des textes, on voit qu'il s'agit d'une interprétation d'une rubrique : in tono praefationis. En effet nous avons les prières de consécration gallicanes conservées dans le Gélusien (et passées à titre secondaire dans le Pontifical) et elles n'ont pas de Vere dignum.

b) Qu'il y ait des formes de bénédiction sous forme d'action de grâces, c'est incontestable.

2

C'est le cas, notamment, de la bénédiction des aliments dont dérive l'eucharistie. Mais il faut noter qu'il s'agit essentiellement de bénédiction de choses et non de consécration de personnes. Dans le premier cas, l'action de grâces est l'objet propre de la prière : on a reçu un don de Dieu (pain, vin, lumière, prémisses). L'homme doit rendre grâces de ces dons et, ce faisant, il introduit ces dons dans le domaine du sacré. Il en est tout autrement dans les consécration de personnes où l'action de grâces n'a pas d'objet propre et paraît tout à fait artificielle. Remarquez que dans aucun rite oriental, pas plus que dans le gallican ou le rite romain, les prières d'ordination ne se font sous forme d'action de grâces. En s'écartant de la forme d'action de grâces, nous nous conformons à une tradition universelle dont le rite romain s'est écarté par une fautive interprétation de rubrique. Quant à l'analogie avec les bénédiction de choses, elle porte à faux.

2. Quant à l'obession de ramener tout à Hippolyte, je crains qu'elle ne soit que dans votre esprit. Il est cité, le cas échéant, avec d'autres témoins de la tradition, mais il n'y a qu'un cas où nous leur avons donné la préférence, celui de la prière du sacre épiscopal. Je me bornerai donc à répondre sur ce point précis. Contrairement à ce que vous pensez, ce n'est pas un souci d'archaïsme qui m'a guidé. Voici exactement comment le problème s'est présenté.

a) La formule romaine (contrairement à ce que se pose pour le prêtre et le diaconat) est d'une pauvreté de pensée qui contraste avec la somptuosité de la forme. Tout se réduit au symbolisme du sacre à Aaron, qui d'ail. leurs finit par se matérialiser dans les rites. Tout le monde est d'accord pour trouver qu'elle ne donne qu'une idée très imparfaite de la théologie de l'épiscopat.

b) Dès lors le problème se pose: peut-on la remanier, l'enrichir, ou la remplacer par une autre formule? Je ne vois guère le moyen de la remanier. Elle a son unité.

4
b) Introduire des développements étrangers ne bou-
terait quère qu'à en faire un monstre du genre de
la chimère d'Hémère. Faire composer une nouvelle
formule par les théologiens? Dieu nous en garde!

Je m'y refuse pour ma part, et je ne crois pas
que qui que ce soit en soit capable. Dès lors
une seule solution: chercher dans la tradition
orientale.

c) Un fait s'est imposé à moi: dans le patriarcat
d'Antioche, pour le sacre du patriarche, et dans
le patriarcat d'Alexandrie nous trouvons deux
formules apparentées qui sont des remerciements
de la prière d'Hippolyte. Qui que soit l'auteur
de la prière, il y a là un fait de tradition.
Depuis des siècles, ces prières sont en usage dans
les deux patriarcats et donnent de l'épiscopat
une vision infiniment plus riche que les prières
romaines. Ne devrait-ce pas une occasion, pres-
qu'il faut changer, de se rapprocher de la tra-
dition orientale? Comme vous voyez ce n'est pas
un souci d'archaïsme qui nous a inspirés, mais
un souci d'écuménisme. Si Hippolyte soit
"intégriste" ou non, ce qui peut se discuter, il
est incontestable que cette prière est d'une grande
richesse. J'ai bien étudié toutes les prières d'or-

donation. Je n'en ai jamais trouvés qui soient d'une qualité égale. Qu'après cela Hippolyte ait mauvais caractère, c'est une autre question. Mais il faut être impartial. L'œuvre a une existence indépendante de son auteur. Nous n'entendons nous engager ni dans les controverses sur sa personne ni sur l'authenticité de son œuvre. Notre garantie, c'est que cette prière a inspiré les deux grands patriarches orientaux. Comme vous avez le sens de l'œcuménisme, je pense que ces considérations auront du poids à vos yeux.

Vous pouvez constater d'ailleurs que pour les autres prières nous nous sommes bien gardés d'avoir recours à Hippolyte.

On vous remercie encore, je vous prie de croire, mon cher Père, à mes sentiments tout dévoués
in X^o.

B. Botte O.S.B.